Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20201207-DEL071220-14-1-DE
Date de télétransmission : 10/12/2020
Date de réception préfecture : 10/12/2020

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

Délibération n° 2020/14-1

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO

Séance du 07 DECEMBRE 2020
Convocation en date du 30 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; GUIDICELLI Sébastien ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; FRANCISCI Lisa ; OTTOMANI Jean-François ; COLOMBANI Victoria ; PAOLI Franck ; MURGIA Sandrine ; BARBONI Toussaint ; MICAELLI Marie-Luce ; ANGELI Filippu Antone ; ELEGANTINI Muriele ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : Monsieur PAOLI Christian à Monsieur FRATICELLI Jean-Jacques
Monsieur PIERI Pierre-Louis à Monsieur SUSINI Vincent
Monsieur PIREDDA Albert à Monsieur SALDANA Esteban

Secrétaire : Madame FRANCISCI Lisa

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de l'ETAT
Travaux de rénovation énergétique, d'aménagement et d'accessibilité de la salle de spectacle communale « Cardiccia »

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI – Monsieur Jean-Jacques FRATICELLI – Monsieur Esteban SALDANA

Vote pour : 22
Vote contre : 0
Abstention : 5

Affichage en date du : 10 Décembre 2020

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20201207-DEL071220-14-1-DE
Date de télétransmission : 10/12/2020
Date de réception préfecture : 10/12/2020

Monsieur le Maire rappelle que la salle de spectacle communale « Cardiccia » est l'une des rares salles de Corse à proposer des résidences pour les artistes.

D'ailleurs chaque année, de plus en plus d'artistes souhaitent s'y installer. Si bien qu'aujourd'hui cette salle est considérée comme un espace incontournable du monde artistique insulaire.

Un tel outil, mis à disposition des compagnies théâtrales est particulièrement important pour maintenir la vitalité des spectacles dans l'île.

Monsieur le Maire indique que la commune doit engager en urgence dans cette salle de spectacle communale « Cardiccia » ouverte aux publics il y a plus d'une quinzaine d'années, des travaux de rénovation énergétique, d'aménagement et d'accessibilité.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- SOLLICITE auprès de l'ETAT une subvention la plus élevée possible, dans le cadre de travaux de rénovation énergétique, d'aménagement et d'accessibilité de la salle de spectacle communale « Cardiccia » sise Migliacciaru à Prunelli di Fium'Orbu dont le coût est estimé à 365 000,00 €uros Hors Taxes.

- APPROUVE le Plan de Financement de cette opération qui se décompose de la façon suivante :

➢ **DEPENSES** :

- Démolition-Démontage-Evacuation	30 000,00 €
- Reprises maçonnerie	10 000,00 €
- Installation d'un élévateur PMR	45 000,00 €
- Etanchéité + revêtements	72 000,00 €
- Réfection accès (escalier et hall)	20 000,00 €
- Réaménagement intérieur	90 000,00 €
(Isolation-cloisonnement-revêtements-menuiseries-peintures)	
- Révision et remise aux normes électriques	20 000,00 €
- Plomberie-Sanitaire-Appareillage-VMC	12 000,00 €
- Climatisation	5 000,00 €
- Sécurité	5 000,00 €
- Signalétique	4 000,00 €
- Divers et imprévus	20 000,00 €
SOUS TOTAL HT :	333 000,00 €
- Maitrise d'Œuvre, Etudes	32 000,00 €
SOUS TOTAL HT :	32 000,00 €
TOTAL GENERAL HT :	**365 000.00 €**

➢ **RECETTES** :

Subvention de l'Etat :	219 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20201207-DEL071220-14-1-DE
Date de télétransmission : 10/12/2020
Date de réception préfecture : 10/12/2020

Subvention de la CDC au titre de l'aide à la culture :	73 000,00 €
Emprunt de la Commune de Prunelli di Fium'Orbu :	73 000,00 €
TOTAL :	**365 000,00 €**

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme
Pour le Maire
et par délégation
Le 1er Adjoint au Maire

PRUNELLI DI FIUM'ORBU
HAUTE-CORSE

Christian PAOLI